



Chers membres de la SMC,

Au cours de l'année écoulée, la Société mathématique du Canada a entrepris un important examen de son mode de gouvernance. Ce travail a débuté par une étude indépendante sur la gouvernance et a désormais franchi les deux premières phases d'un processus de réforme soigneusement planifié.

Nous vous écrivons pour vous expliquer, en termes simples, ce que cela signifie pour vous.

### **Pourquoi un changement s'impose**

L'examen de la gouvernance a révélé que la structure actuelle de la SMC est devenue trop vaste et trop diffuse pour fonctionner efficacement. Les rôles respectifs du Conseil d'administration, des comités et du personnel n'étaient pas toujours clairement définis, le processus décisionnel pouvait s'avérer lent, et il n'existait aucun système cohérent pour la formation des directeur(trice)s ou l'évaluation de l'efficacité de la gouvernance.

Ces problèmes n'affectent pas la mission de la SMC — faire progresser les mathématiques au Canada — mais ils ont une incidence sur l'efficacité avec laquelle cette mission peut être menée à bien.

### **Ce qui est en train d'être élaboré**

Les phases 1 et 2 de la réforme ont abouti à la conception d'une nouvelle structure de gouvernance qui permettra :

- De créer un Comité exécutif restreint chargé de la gouvernance, de la stratégie, des finances et de la supervision ;
- De mettre en place un Conseil chargé de fournir des conseils sur les aspects académiques, scientifiques et opérationnels ;
- De clarifier le rôle opérationnel du/de la Directeur(trice) général(e) en tant que PDG de l'organisation ;
- D'harmoniser les comités afin de garantir qu'ils remplissent leurs fonctions de supervision ;
- De mettre en place des processus de formation, d'intégration et d'évaluation des directeur(trice)s ;
- De créer un manuel de gouvernance et des outils de gouvernance modernes.

Il est important de noter que ce travail a déjà été achevé au niveau de la conception. Il ne reste plus qu'aux membres d'adopter officiellement les règlements généraux mis à jour qui reflètent cette structure.

### **Prochaines étapes**

Lors de l'assemblée générale annuelle, les membres seront invités à approuver les modifications apportées aux règlements généraux qui mettront en place cette nouvelle structure. De plus, ils seront



**Canadian Mathematical Society**  
**Société mathématique du Canada**

invités à approuver le plan de transition qui permettra la mise en œuvre complète de la nouvelle structure d'ici juin 2027.

Au cours des quatre prochaines semaines, dans le cadre de leur trousse pour l'assemblée générale annuelle, les membres recevront :

- Une copie des règlements généraux révisés, conformes à la Loi sur les sociétés sans but lucratif du Canada ;
- Un résumé des modifications proposées ;
- Un résumé du plan de transition ;
- La possibilité de poser des questions et d'assister à l'une des deux assemblées publiques qui se tiendront le 28 mai 2026.

Le vote sur ces modifications aura lieu lors de l'AGA du 6 juin 2026.

#### **Ce qui ne changera pas**

- La mission de la SMC ;
- Les programmes et publications de la SMC ;
- Le rôle central de la direction académique au sein de la Société.

Ce qui changera, c'est la clarté avec laquelle seront définies les responsabilités, l'obligation de rendre compte et la supervision.

#### **Notre objectif**

Ces réformes visent à rendre la SMC plus transparente, plus responsable et mieux outillée pour servir ses membres et la communauté mathématique dans les années à venir.

Nous vous encourageons à prendre connaissance des documents qui seront diffusés, à participer au processus de consultation et à vous joindre à nous lors de l'assemblée générale annuelle afin de prendre part à cette étape importante pour la Société.

Cordialement,

Tim Alderson, Kseniya Garaschuk, et Dave Oakden

Le comité ad hoc chargé de l'examen de la gouvernance de la SMC sur les recommandations structurelles